

MRC des Chenaux

630, rue Principale
Saint-Luc-de-Vincennes, Qc
G0X 3K0

Téléphone :
(819) 295-5115

Télécopieur :
(819) 295-5117

Sans frais :
1 866 295-5115

192

Projet d'installation du gazoduc
Bécancour

DB3

Bécancour

6211-18-007

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

Résolution adoptée lors de la séance ordinaire des membres du conseil de la MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES CHENAUX tenue le quinzième jour du mois d'octobre deux mille trois (15 octobre 2003).

RÉSOLUTION NUMÉRO : 2003-10-131

Considérant le projet de construction d'un gazoduc sur le territoire de la MRC des Chenaux par la société en commandite de Gaz Métropolitain ;

Considérant que ce projet, situé partiellement en zone agricole, a reçu un avis un avis favorable du comité consultatif agricole de la MRC des Chenaux ;

Par ces motifs, il est proposé par monsieur Marc E. LeClerc, maire de Saint-Stanislas, appuyé par monsieur Christian Fortin, maire de Batiscau, et résolu :

d'appuyer le projet de construction d'un gazoduc reliant la conduite existante en bordure de l'autoroute 40 et le parc industriel de Bécancour ;

d'indiquer à la Commission de protection du territoire agricole que le projet de construction d'un gazoduc sur les lots P-337, P-339, P-341 à P-346 et P-305-21 dans la municipalité de Champlain est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement de la MRC et aux dispositions du document complémentaire.

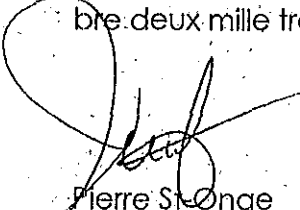
Adoptée.

/PIERRE ST-ONGE/
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

/MARCEL P. MARCHAND/
PRÉFET

COPIE CERTIFIÉE CONFORME du livre des délibérations des membres du conseil de la Municipalité régionale de comté des Chenaux.

DONNÉE à Saint-Luc-de-Vincennes, ce vingt-troisième jour du mois d'octobre deux mille trois (23 octobre 2003).


Pierre St-Onge
Secrétaire-trésorier